



AFFAIRES FINANCIERES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE CAROMB N°2024-CM-26/03-11

L'an deux mille vingt-quatre, le **Mardi 26 Mars à 18 heures 30**, le Conseil Municipal de la Ville de CAROMB, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire et sous la présidence de Madame Valérie MICHELIER, Maire.

Date de convocation : 22 Mars 2024

Nombre de membres élus : 23

Nombre de membres convoqués : 23

Présents : (20) MICHELIER Valérie. METZGER Olivier. FROGER-DROZ Daisy. BRAQUET Jean-Pierre. MASSONNET Christine. BONNAVENTURE Richard. AGNELLI Eva. BELLENGER Elisabeth. MICHELIER Pierre. BOULON Marc. MONTAGARD Monique. BONNAVENTURE Magali. ENDERLIN François. MARCELLIN Valérie. AUGIER Magali. JAUME François. DAUTEL Gilles. BRUN Jean-Pierre. MORARD Christian. VANDENBERGHE RICHARD Séverine.

Absents ayant donné procuration (2) : DAVID-MESSILLIER Patrick (procuration à MICHELIER Valérie). MEYNARD Delphine (procuration à VANDENBERGHE-RICHARD Séverine).

Absent : (1) LANTENOIS Geoffrey

Assistaient également à la réunion : Mme Catherine PIHOUE, Directrice Générale des Services,
M. André MORALES, Responsable des Services Financiers.

BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023

Monsieur Olivier Metzger, rapporteur, expose à l'assemblée :

Après avoir examiné le compte administratif de la Ville de Caromb pour l'exercice 2023, le Conseil Municipal est appelé à en constater les résultats pour ensuite les affecter.

La Commission des Finances ayant émis un avis favorable lors de sa réunion du 12 mars 2024,

**Le conseil municipal,
Entendu l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,
DECIDE**

1. **De constater** les résultats de l'exercice 2023 :

➤ **Section de fonctionnement :**

Résultat de l'exercice budget Principal de la Ville	444 857,05 €
Résultat antérieur reporté budget Principal de la Ville	400 000,00 €
Excédent cumulé à affecter	844 857,05 €

➤ **Section d'investissement :**

Résultat de l'exercice budget Principal de la Ville	45 741,48 €
Déficit d'investissement reporté budget Principal de la Ville	- 108 883,57 €
Excédent d'investissement cumulé	- 63 142,09 €

➤ **Restes à réaliser :**

Restes à réaliser en recettes	149 172,00 €
Restes à réaliser en dépenses	- 122 825,00 €
Solde des restes à réaliser	26 347,00 €

2. **D'affecter** les résultats au budget de l'exercice 2024 comme suit :

- R001: déficit d'investissement reporté..... - 63 142,09 €
- R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé
- R002 : excédent de fonctionnement reporté..... 400 000,00 €

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,
Pour expédition certifiée conforme,
à Caromb, transmise et publiée le 27 Mars 2024

La Secrétaire de Séance


Elisabeth BELLENGER

Le Maire,


Valérie MICHELIER



Edition du Reste à réaliser

Budget: COMMUNE DE CAROMBI
Exercice: 2023

Gestionnaire : Divers

INVESTISSEMENT RECETTES	B.P.	REPORT	B.S.	ID.M. + V.C.	PRÉVU	RÉALISÉ	ENGAGÉ	RESTE	DISPO.	% ER.
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	329 245,17	229 339,90			569 585,07	189 134,81		149 172,00		33,26
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	329 245,17	229 339,90			569 585,07	189 134,81		149 172,00		33,26
1322 Régions	16 800,56	130 600,88			147 401,26	56 887,50		48 237,00		38,59
1323 Départements	187 800,26	37 764,22			226 564,47	24 009,62		20 854,00		10,84
13251 GFP de rattachement	45 100,00	12 500,00			57 600,00	46 100,00		12 500,00		78,30
1328 Autres	36 001,24				36 001,24			36 001,00		
13461 Dot. équipement sur non transf	43 543,10	48 475,00			92 018,10	83 137,79		30 480,00		89,61
TOTAL	329 245,17	229 339,90	0,00	0,00	569 585,07	189 134,81	0,00	149 172,00	0,00	33,26

Carole Rousselin
Inspectrice des Finances Publiques

Madame Le Maire,



Valérie MICHELIER

Date 22/01/2024

Page 1

Edition du Reste à réaliser

Budget: COMMUNE DE CAROMBI
Exercice: 2023

Gestionnaire : Divers

INVESTISSEMENT DEPENSES	B.P.	REPORT	B.S.	D.M. + V.C.	PRÉVU	RÉALISÉ	ENGAGÉ	RESTE	DISPO.	% ER.
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 280 014,96	102 920,26			1 382 935,22	100 041,68		122 825,00		7,23
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 280 014,96	102 920,26			1 382 935,22	100 041,68		122 825,00		7,23
212 Agencet et aménagt de terrains	217 502,62	6 736,50			224 239,12	18 348,34		11 696,00		8,18
2191 Bâtimeuts publics	371 330,00	96 168,78			467 513,78	48 623,74		36 625,00		9,96
2196 Install générale, construction	571 182,34				571 182,34	11 754,00		72 704,00		2,06
21E2 Installations de voirie	120 000,00				120 000,00	23 415,80		1 800,00		19,51
TOTAL	1 280 014,96	102 920,26	0,00	0,00	1 382 935,22	100 041,68	0,00	122 825,00	0,00	7,25

Madame Le Maire,

Carole Foussejin
Inspectrice des Finances Publiques



Valérie MICHELIER